Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 540 | 16 avril 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Mobilisation pour la sécurité des professionnels de santé libéraux

A l'appel des professionnels de santé libéraux, un peu plus de 400 personnes à Cayenne et 150 à Saint-Laurent du Maroni ont marché hier matin, en mémoire d'Hélène Tarcy-Cétout, pharmacienne tuée à l'arme blanche la semaine dernière. Lors d'une rencontre avec les représentants des libéraux, Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, a annoncé la déclinaison, pour les professionnels de ville, de la convention Santé-Sécurité-Justice. Une réflexion est également engagée pour lancer un marché de sécurisation de leur exercice professionnel.

« Il y a une semaine, une de nos consœurs perdait la vie, lâchement assassinée, juste parce qu'elle exerçait sa profession, parce qu'elle se rendait sur son lieu de travail. » Devant un peu plus de 400 personnes réunies devant la préfecture à Cayenne hier matin, Marc Lédy, président du conseil départemental de l'Ordre des pharmaciens, rappelle les circonstances tragiques qui ont mobilisé pour une marche de nombreux professionnels de santé libéraux, mais aussi des hospitaliers, des professionnels de la Croix-Rouge française, des sapeurs-pompiers, des élus, des militants et quelques personnalités du monde de la culture. Au même moment, environ 150

personnes marchent dans les rues de Saint-Laurent du Maroni avant de se réunir, deux fois plus nombreuses, à la mairie, selon **France-Guyane**. Car voici une semaine, à Saint-Laurent du Maroni, Hélène Tarcy-Cétout, pharmacienne, succombait à un acte odieux et lâche.

A Cayenne, des représentants des URPS, des Ordres et des syndicats de professionnels de santé sont reçus à la préfecture pour exposer leurs revendications. Dans l'après-midi, les échanges se poursuivent avec Dimitri Grygowski, dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé. « Je suis en phase avec vos revendications, les a assurés le directeur général de l'ARS. Je peux reprendre la quasi-totalité de celles-ci. »

La convention nationale Santé-Sécurité-Justice de 2010, déclinée une première fois en Guyane en 2012, sera mise à jour avec un volet pour les professionnels de santé libéraux. Dans les quinze jours, un premier groupe de travail se réunira pour rédiger, d'ici aux grandes vacances, dix premières fiches réflexes. Les sujets qu'elles peuvent aborder sont nombreux et ont trait aux situations que rencontrent les professionnels de santé au quotidien : orientation et suivi des personnes avec une problématique addictive, admission des victimes de violences conjugales, vols et dégradations, troubles à l'ordre public, occupation illicite des locaux, recherche d'identité de patient, dépôt de plainte…

« Sécuriser votre exercice professionnel »

« Il y a également un enjeu à sécuriser votre exercice professionnel, a poursuivi Dimitri Grygowski. Il nous faut caractériser l'insécurité dont vous êtes victimes, avoir un état des lieux de ce qui a été activé ou pas sur le territoire, comme la vidéosurveillance ou le bouton alarme (lire les ***Lettre pro du 18 octobre 2022*** et du ***10 mars 2023***). » L'ARS étudiera également la possibilité d'un marché pour la sécurisation des cabinets et son financement.

D'ici à la fin du premier semestre, le travail sera engagé pour organiser des sessions de sensibilisation et des formations aux questions de sécurité. Les professionnels de santé souhaitent que les formations soient organisées en Guyane, « pour que nos secrétaires, nos préparateurs en pharmacie, qui sont en première ligne, puisse en bénéficier », souligne le Dr Jawad Bensalah, en charge des questions de sécurité à l'URPS médecins. Enfin, une campagne de communication autour du respect des professionnels de santé sera déployée d'ici à la fin juin.

EN BREF

♦ Lancement de la 3e semaine CHRU

Jusqu'à vendredi, les professionnels des trois hôpitaux publics sont engagés dans la troisième CHRU. Ce rendez-vous mensuel vise à intensifier les préparatifs en vue de l'échéance de 2025. Huit groupes de travail sont programmés cette semaine autour de certaines filières de soin : anesthésie (hier), néphro-dialyse et gynécologie-obstétrique (aujourd'hui), douleur, pédiatrie et néonatalogie (demain), infectiologie et réanimation – soins critiques (jeudi), ainsi qu'un atelier sur le volet soignant du projet médico-soignant (demain).

Hier, les travaux se sont poursuivis à Sinnamary sur la feuille de route des systèmes d'information (***lire la Lettre pro du 22 mars***). Un groupe de travail sur la cellule d'identito-vigilance de territoire se tiendra demain. Une proposition de règlement intérieur de la commission médicale de groupement sera présentée vendredi lors d'un comité stratégique du Groupement hospitalier de territoire (GHT). Enfin, un travail sera réalisé cette semaine sur les rôles et responsabilités des différentes directions.

Si les ponts de mai n'ont pas permis de fixer une Semaine CHRU le mois prochain, la quatrième se déroulera du 3 au 7 juin. Un séminaire de présentation des travaux aura lieu le 5 juin. D'ici-là, nous vous partagerons les modalités pour le suivre. En juillet, la Semaine CHRU se tiendra du 1er au 5.

♦ A Cayenne et Kourou, les centres de santé de la Croix-Rouge ouvrent leurs portes

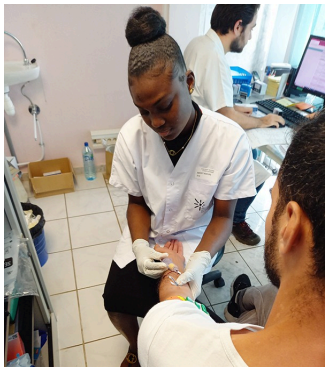

Afin d'améliorer l'accès aux soins sur le territoire, la Croix-Rouge française fait évoluer ses centres de prévention santé de Cayenne et Kourou en centres de santé. Ces dispositifs de médecine de ville proposent désormais des consultations de médecine générale ouvertes à tous, en plus de leurs activités de vaccination, de prévention des IST et du VIH, et de lutte contre la tuberculose.

Depuis le 15 février à Cayenne et le 18 mars à Kourou, ces dispositifs de santé de proximité proposent des consultations de médecine générale. Cette nouvelle activité de la Croix-Rouge française vient compléter l'offre médicale et hospitalière du département et permettent à tous de bénéficier de consultations d'une prise en charge médicale, sans sélection, ni discrimination. En attendant une prochaine ouverture des activités de médecine générale au sein du centre de santé Croix-Rouge française de Saint-Laurent-du-Maroni, les centres de santé de Cayenne et Kourou accueillent toutes personnes nécessitant une prise en charge médicale et acceptent les nouveaux patients en tant que médecins traitants.

Les consultations de médecine générale des centres de santé Croix-Rouge française se font uniquement sur rendez-vous et sont conventionnées secteur 1. Afin de préparer au mieux la consultation, les personnes doivent se présenter munies de leur carte vitale et d'un moyen de paiement (espèce ou carte bancaire).

- ***Centre de santé de Cayenne : 25, rue du Docteur-Barrat, ouvert du lundi au vendredi de 7 heures à 15 heures, 0594 39 83 89.***
- ***Centre de santé de Kourou : 4-6, place Alfred-Nobel, ouvert du lundi au vendredi de 7 heures à 15 heures, 0594 39 43 02.***

♦ Découvrir les métiers de la santé avec un casque de réalité virtuelle

Mettre un casque de réalité virtuelle et découvrir le métier d'aide-soignant au Centre Hospitalier de Kourou, au CDPS de Maripasoula ou à celui de Saint-Georges : c'est ce que propose Yookan. L'association permet de se mettre dans la peau de 200 métiers qui recrutent en Guyane et notamment des métiers de la santé. La semaine dernière, Nathalie Demba, directrice de l'association, Arthur Ravachol et Céliana Rezende, également de Yookan, ainsi qu'Eugénie Soke et Céline Jean-Louis, de France Travail (ex-Pôle emploi), ont reçu une équipe de l'ARS pour une plongée dans leur univers.

L'antenne locale de l'association se déplace sur tout le territoire pour des actions ponctuelles. Basée à Paris, elle sera également présente à SantExpo, en mai, pour promouvoir la Guyane. La semaine prochaine, l'association mettra en lumière les métiers de la santé dans ses locaux de Rémire-Montjoly (chemin Constant-Chlore). Des job dating seront également organisés lundi sur le site de France Travail à Cayenne (sous forme d'activités sportives) et mardi à Matoury (visite d'un IME et d'un ESAT, film de présentation du métier des soins et de l'accompagnement).

♦ Des spécialistes du paludisme appellent à lancer une initiative régionale pour son élimination

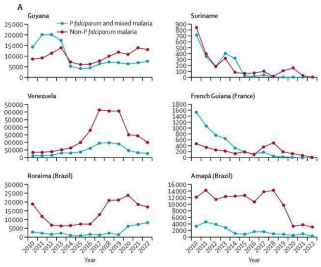

Dans un article mis en ligne jeudi par la **Lancet Global Health**, une trentaine d'acteurs de la lutte contre le paludisme appellent à la d'un mécanisme de coopération régionale et opérationnelle pour l'élimination du paludisme dans le bouclier guyanais. Parmi eux figurent le Pr Maylis Douine, le Dr Alice Sanna et le Dr Yann Lambert, responsables des projets Malakit et Curema à l'hôpital de Cayenne, Solène Wiedner-Papin, directrice de la santé publique à l'ARS, le Dr Cyril Rousseau, médecin coordinateur des CDPS, Luisiane Carvalho (Santé publique France), Lassamine Lazrek et Lise Musset (Institut Pasteur), François Klein (Direction générale de la Santé) et leurs partenaires du Brésil, du Suriname et du Venezuela.

« Le bouclier guyanais est actuellement l'un des principaux foyers de transmission du paludisme sur le continent, rappellent les auteurs. Cette région amazonienne se caractérise par une remarquable hétérogénéité socio-économique, culturelle, sanitaire et politique, ainsi que par une forte mobilité régionale et transfrontalière de la population, ce qui a contribué à l'augmentation du paludisme dans la région au cours des dernières années. »

Dans le détail, ils soulignent que :

- Le paludisme a considérablement décru au Suriname et en Guyane française au cours de la dernière décennie ;
- Le paludisme a connu des évolutions contrastées au Brésil, avec 37 communes sur 5 570 abritant 80 % des cas, une division par quatre des accès palustres dans l'Amapa entre 2015 (13 657 cas) et 2022 (3 320) et une hausse des cas dans le Roraima, frontalier du Venezuela ;
- Après une forte baisse de l'incidence, le Venezuela a connu une importante épidémie entre 2017 et 2019, avec 522 029 cas suspects ou confirmés en 2018, soit 56 % des cas et 72 % des décès dans les Amériques ;
- Le Guyana enregistre une hausse des cas : 20 730 en 2022.

« Dans ce contexte, la coopération régionale pour lutter contre le paludisme représente à la fois un défi et une initiative indispensable, poursuivent les auteurs. Ce point de vue préconise la création d'un mécanisme de coopération régionale pour l'élimination du paludisme dans le bouclier guyanais. Cette stratégie permettrait de lever les obstacles opérationnels et politiques à une coopération technique fructueuse dans la région et pourrait contribuer à inverser la tendance à la hausse de l'incidence du paludisme dans la région en créant un partenariat international fonctionnel pour le contrôle et l'élimination de la maladie. »

♦ Des débats riches sur la médecine traditionnelle à Sinnamary

Ces deux dernières semaines, la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) a organisé quatre débats publics sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, à Saint-Georges, Cacao et Saint-Laurent du Maroni. Jeudi, le quatrième, à Sinnamary, a réuni une grosse quarantaine de personnes, dont le maire Michel-Ange Jérémie. La richesse des échanges ce soir-là a témoigné d'une pratique encore ancrée, dans la commune.

« Ces échanges ont démontré que le champ de la médecine traditionnelle est très vaste, avec des aspects législatifs, environnementaux, des problématiques de recherche, de transmission, de partage des avantages », relate Yves Bhagooa, président de la CRSA. Deux ateliers supplémentaires se dérouleront à Maripasoula et Camopi, dans les prochaines semaines. Une restitution est programmée le 12 juin, dans un lieu qui reste à définir. « La CRSA se saisira des conclusions pour produire des recommandations. Mais le sujet est tellement large que nous avons décidé de poursuivre le travail sur ce sujet pour étudier d'autres aspects. »

Dans le cadre de ce débat, il est possible de répondre à un** questionnaire en ligne **sur le sujet de la médecine traditionnelle.

E-Santé

■ Séminaire sur l'innovation en santé jeudi

L'ARS, l'Assurance maladie et la CTG, organisent un séminaire sur l'innovation en santé, jeudi à Cayenne. Il se déroulera à 15 heures dans l'amphithéâtre A de l'université.

■ Le programme

A 15 heures. Discours d'accueil de Marie-Lucienne Rattier, conseillère territoriale déléguée au numérique, du Dr Jean-Baptiste Gravrand, directeur régional du service médical, et Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS.

A 15h15. Dispositifs d'accompagnement à l'innovation.

- Présentation de la stratégie d'accélération de la santé numérique par Elsa Creach et Inès Ghouil-Maaoui, Agence du numérique en santé
- Présentation du dispositif Article 51 par Marie-Anella Grant et Patricia de Sonneville, CGSS et DCGDR, Assurance Maladie
- Présentation du dispositif d'accompagnement de Guyane développement innovation par Eric Lafontaine, GDI

A 16 heures. Projets innovants.

- Article 51 : Expérimentation d'une incitation à une prise en charge partagée (IPEP) par le Pr Nadia Sabbah, CH Cayenne
- Expérimentation d'un protocole dengue par Sabine Trébaol, CPTS Centre Littoral
- Article 51 : Expérimentation d'une chirurgie du ptérygion en cabinet libéral par le Dr Max Gérard, cabinet médical IRIS
- Expérimentation d'une pirogue sanitaire par Corinne Clamecy, ARS Guyane
- Projet Robot Da Vinci par le Pr Vincent Ravery, CH Kourou
- Focus sur la recherche clinique par le Pr Antoine Adenis, CH Cayenne
- Expérimentation des certificats de décès par les infirmiers par Estelle Richard, ARS Guyane

A 18h45. Conclusion, cocktail dînatoire et échanges.

S'inscrire. https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=klJeAyVaCUW7CKVV99Mai4WydVG9CVtDhFljYNSpApNUNUkzQzdPWE5BSDQzNFA2OVhZRklLUlhLNC4u

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Lancement de la campagne de rappel vaccinal contre le Covid-19

Les personnes les plus à risque de forme grave de Covid-19 peuvent se voir proposer un renouvellement du vaccin contre cette maladie depuis hier et jusqu'au 16 juin. En fonction de la situation épidémiologique, cette campagne vaccinale pourra être prolongée d'un mois. Les personnes ciblées par cette nouvelle campagne de vaccination contre le Covid-19 sont :

- Les personnes âgées de 80 ans et plus ;
- Les patients immunodéprimés, quel que soit leur âge ;
- Les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et des unités de soins de longue durée, quel que soit leur âge ;
- Et toutes les personnes à très haut risque selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale.

Du 15 avril au 16 juin, les personnes éligibles pourront recevoir une dose de vaccin à partir de 3 mois après leur dernière injection ou infection au Covid-19. L'objectif de ce renouvellement est de permettre aux personnes dont la protection immunitaire diminue plus rapidement dans le temps d'être protégées durant les grandes vacances, au cours desquelles la circulation de personnes pourrait favoriser une vague épidémique.

Les modalités de commande de vaccins sont inchangées. Le portail de commande de Santé publique France pour la campagne vaccinale de printemps est ouvert aux officines depuis le 29 mars. Les patients doivent simplement prendre rendez-vous avec leur professionnel de santé

(médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme ou chirurgien-dentiste). Ils n'ont aucun document à présenter.

Un **message DGS Urgent** rappelle les conditions de conservation et d'administration du vaccin.

Offres d'emploi

■ L'Agence régionale de santé recrute :

- Un **ingénieur d'études sanitaires** lutte antivectorielle et zoonotique (titulaire ou contractuel, temps plein). Consulter l'offre et candidater.
- Son **coordinateur du programme d'élimination du paludisme** (titulaire ou contractuel, temps plein). Consulter l'offre et candidater.

■La Collectivité territoriale de Guyane recrute :

- Une **sage-femme** à Cayenne à mi-temps pour le centre de planification ou d'éducation familiale et à mi-temps à la PMI de Ronjon (titulaire ou contractuel, temps plein)
- Une **sage-femme** à la PMI de Maripasoula (titulaire ou contractuel) ;
- Une **sage-femme** à la PMI de Saint-Georges

Les candidatures devront être adressées à l'attention M. le Président de la Collectivité territoriale de Guyane, Pôle prévention solidarité santé, Hôtel de la Collectivité Territoriale de Guyane, Carrefour de Suzini, 4179, route de Montabo, BP 47025, 97307 Cayenne Cedex.

Agenda

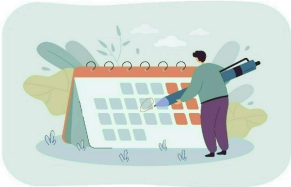

Demain

► ***ANNULÉ*** Atelier sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à la salle Yépé d'Antecume Pata, à Maripasoula, de 10 heures à 12 heures, et à la salle de réunion du CCAS, au bourg de Maripasoula, de 15 heures à 17 heures.

Jeudi 18 avril

► **Séminaire** sur l'innovation en santé, organisé par l'ARS, l'Assurance maladie et la CTG, à 15 heures à l'amphithéâtre de l'université, à Cayenne. S'inscrire.

► ***ANNULÉ*** Atelier sur la place de la médecine traditionnelle dans le parcours de soins et dans la démarche thérapeutique, organisé par la CRSA, à l'annexe de la mairie de Grand-Santi, de 10 heures à 12 heures.

Vendredi 19 avril

► **Colloque santé mentale** « Emploi et handicap psychique », de 8h30 à 14 heures à la mairie de Saint-Laurent du Maroni, organisé par le Chog. Inscription obligatoire (nom, prénom, fonction, structure) à secmapi@ch-ouestguyane.fr.

Samedi 20 avril

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures, à l'école maternelle de Balata, à Matoury.

Samedi 20 avril

► **Fo Zot Savé**. Présenté par Fabien Sublet, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi 22 avril

► **Proxiconnect** : Journée d'information de l'ANFH, de 9 heures à 15 heures, au CHC.

► **Présentation** d'outils et de techniques d'animation par Guyane promo santé (GPS) au local d'ID Santé, à Saint-Georges, de 14 heures à 17 heures, sur les thématiques des addictions, des compétences psychosociales et de la santé mentale.

Mardi 23 avril

► **Proxiconnect** : Journée d'information de l'ANFH, de 9 heures à 15 heures, au CHK.

► **Présentation** des nouveaux outils de Guyane promo santé (GPS) sur la thématique de l'éducation à la vie affective, sociale et sexuelle, de 8h30 à 12h30 au local d'ID Santé, à Saint-Georges.

Jeudi 25 avril
► **Séminaire Pasteur** : Les infections de cellules immortalisées de chauves-souris par différents Lyssavirus pour étude de l'immunité innée, par Alizée Picaut-Plat, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur, à Cayenne

► **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula et Papaïchton, organisé par le CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

Vendredi 26 avril
► **Portes ouvertes** à la maison des adolescents du Centre Hospitalier de Cayenne (71, avenue Elie-Castor), de 10 heures à 17 heures.

► **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula, organisé par le CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

Samedi 27 avril
► **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula, organisé par le CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

Dimanche 28 avril
► **Dépistage** VIH, syphilis, hépatites B et C, et autres infections sexuellement transmissibles, à Maripasoula, organisé par le CHC, l'ARS, le Corevih Guyane et Aides.

Mercredi 8 mai
► **Village** sur les thèmes des soins oncologiques de support, organisé par Onco Guyane et la ville de Matoury, de 8 heures à 13 heures à la maison des arts martiaux.

Lundi 13 mai
► **Colloque** « Cancérologie en Guyane : stratégie et pratique », organisé par le DSRC Onco Guyane, au Royal Amazonia, à Cayenne. Consulter le programme.

Mardi 14 mai
► **Colloque** « Cancérologie en Guyane : stratégie et pratique », organisé par le DSRC Onco Guyane, au Royal Amazonia, à Cayenne. Consulter le programme.

Samedi 25 mai
► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures, au pôle culturel de Kourou.

Vendredi 7 juin
► **Journée portes ouvertes** de Médecins du Monde.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Face aux violences intolérables dont sont trop souvent victimes les professionnels de santé, ne gardons pas le silence.

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner